

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE BATNA 1.

VICE RECTORAT CHARGE DE LA FORMATION SUPERIEURE DES PREMIER ET DEUXIEME CYCLES, DE LA FORMATION CONTINUE, DES DIPLOMES ET DE LA FORMATION SUPERIEURE DE LA GRADUATION.

Fiche Descriptive Formation Master

DOMAINE 14 : AUMV (ARCHITECTURE)

Filières	Spécialités	التخصص	الشعبة
1. Architecture	Architecture	هندسة معمارية	1. هندسة معمارية

MASTER ACADEMIQUE (ARCHITECTURE)

1. IDENTIFICATION DU MASTER:

L'accès à la formation (Master en Architecture : Licence+2) est réservée aux candidats titulaires d'une licence en architecture ou d'un diplôme étranger équivalent. Une fois les candidats admis, ils effectueront une formation d'une durée de deux ans. Ce qui équivaut à quatre semestres d'études. Cette formation est sanctionnée par un diplôme de Master qui permet de postuler au concours de doctorat ou d'accéder au monde professionnel.

2. ARRETE :

N°002 du 03 Janvier 2021, portant habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2017/2018 de l'université de Batna 1. (ci-joint copie en Annexes)

3. PROGRAMME ET ORGANISATION SEMESTRIELLE DES ENSEIGNEMENTS :

M1/ Semestre 1

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire					Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	14-16 sem	C	TD	TP	Atelier	Total			Continu	Examen
UE Fondamentales							10	18		
Matière 1 : Programmation, Esquisse et Avant-projet	135h				9h		6	12	100%	-
Matière 2 : Programmation urbaine et architecturale	22h30	1h30					2	3		100%
Matière 3: Structure 1	45h	1h30	1h30				2	3	40%	60%
UE Méthodologie							7	9		
Matière 1 : Initiation à la recherche	22h30	1h30					3	2		100%
Matière 2 : Histoire de l'architecture algérienne XIX-XX S. 1	45h	1h30	1h30				2	3	40%	60%
Matière 3 : Equipement 1. Electricité et éclairage des bâtiments.	45h	1h30	1h30				2	4	40%	60%
UE Découverte/Transversale							3	3		
Matière 1 : Maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage	22h30	1h30					1	1		100%
Matière 2 : Voirie et réseaux divers	22h30	1h30					1	1		100%
Matière 3 : Anglais 1	22h30	1h30					1	1	-	100%
Total Semestre 1	382h30	12h	4h30		9h	25h30	20	30		

S1, UEF 1: Matière : programmation, esquisse et avant-projet

Contenu de la matière :

Phase 1 : Analyse et programmation

Etape 1 - Les Choix : Choix d'un projet d'équipement ou d'habitat dans un contexte urbain - Choix d'un terrain d'une superficie de 1000 à 1500 M² - Motivation des choix du projet et du terrain (à partir d'une problématique et des objectifs).

Etape 2 - Analyse thématique : Recherches bibliographique, Projets existants, Aspects fonctionnels, Enquête sur les utilisateurs et les usagers, Aspects sociologiques et psychologiques, Synthèse.

Etape 3 - Analyse du site :

L'environnement : voisinage, façade urbaine, paysage urbain, hauteurs, silhouette, accès, climat, les flux des circulations mécaniques et piétonnières,

Le terrain : morphologie, topographie, occupation, surface.

Les réseaux divers existants : alimentation en eau potable (AEP), alimentation en gaz, alimentation électrique, assainissement, téléphone,....

Le sol : géologie, contrainte admissible.

Etape 4 - Programme : fonctions principales et secondaires, Fonctions détaillées et surfaces justifiées

Phase 2 : Projection architecturale

Etape 1 - Esquisse conclusive : Conception sommaire se traduisant par une maquette de travail (volumétrie), un fonctionnement et un choix du type de structure

Etape 2 - Esquisse : Plan de situation (Ech :1/5000, 1/2000, 1/1000) - Plan de masse (Ech : 1/500, 1/200) - Plan de tous les niveaux (Ech :1/200) - Toutes les façades (Ech : 1/200) - Minimum 2 coupes utiles dont une sur escalier (Ech : 1/200) - Perspectives et ambiances - Maquette (Ech : 1/200) - Pièce écrite (descriptif sommaire)

Etape 3 - Avant-projet : Plan de situation (Ech :1/5000, 1/2000, 1/1000) - Plan de masse (Ech : 1/500, 1/200) - Plan de tous les niveaux (Ech :1/100) - Toutes les façades (Ech : 1/100) - Minimum 2 coupes utiles dont une sur escalier (Ech : 1/100) - Plan de structure (Ech : 1/100) - Plan de fondations (Ech : 1/100) - Plan de toiture (Ech : 1/100) - Perspectives et ambiances - Maquette (Ech : 1/100) - Descente des charges (dimensions des éléments de structure)

S1, UEF 1: Matière : Programmation urbaine et architecturale

Contenu de la matière :

Cours 1 : La Programmation versus programme

- Qu'est-ce que la programmation ? Genèse de la pratique
- Qu'est-ce qu'un programme ? Types de programmes pour un projet architectural
- Intérêt et consistance de la programmation pour le processus de projet

Cours 2: genèse des procédés de programmation

- La programmation planifiée
- La programmation normée
- La programmation stratégique
- La programmation concertée et participative

Cours 3: Les échelles de programmation

- La programmation architecturale (fonctionnelle –opérationnelle)

- La programmation urbaine (territoriale-ville -quartier)
- La programmation mixte (projet d'habitat-Grands équipements)

Cours 4 : les références de la programmation spatiale pour le projet d'architecture

- Les référentiels anthropomorphiques du dimensionnement spatial
- Les référentiels techniques et réglementaires (les règlements sanitaires et hygiéniques-de confort et d'équipements-constructives –urbains)
- Les notions de surface dans un programme spatial selon les usages des espaces

Cours 5 : La programmation spatiale : Méthode ergonomique basique / dimensionnement des unités fonctionnelles / détermination des surfaces habitables / calcul des circulations des services annexes (locaux techniques, place de parking, espace verts,)

Cours 6 : les références et méthodes de la programmation urbaine

Seuil de dimensionnement des entités urbaines (quartier-unités de voisinage-groupement d'habitation-résidence) / indicateurs usuels des formes urbaines (COS-CES-DENSITE) / Les règles d'aménagements urbains (recul et prospects) / Les grilles d'équipements / La programmation urbaine dans le cadre des instruments d'aménagements urbains : GPU-PDAU-POS

Cours 7: la programmation mixte

- Les modes de productions et les programmes surfaciques étatiques en Algérie
- Méthode de la programmation urbaine et spatiale pour les projets d'habitat selon les types (promotionnel, social, social aidé,...) : détermination des surfaces d'emprises du bâtis, des voiries et annexes de service, nombre de logements, types de bâtiments, type de groupement.
- Méthode de la programmation urbaine et spatiale pour les projets de grands équipements :
- le programme selon la taille et l'aire d'influence de l'équipement (son échelle) ;
- le financement : fiches technique d'inscription, de réévaluation, de restructuration.

Cours 8 : la programmation opérationnelle des interventions architecturales (réhabilitation-requalification-reconversion) / Cadrage institutionnelle et réglementaire / Les contextes d'actions : Le diagnostic technique - estimation des couts de réalisation-définition du protocole d'action

S1, UEF 1: Matière : Structure 1

Contenu de la matière :

1. Géotechnique et fondations spéciales

Rappel sur les notions fondamentales de la mécanique des sols (propriétés physiques et mécaniques des sols) - Rapport géotechnique - Interaction sol-structure

Fondations profondes : Etude des problèmes les plus courants dans un sol d'assise (sol argileux, cavités, failles, nappes phréatiques...) et proposition des solutions adéquates (amélioration, consolidation, drainage...) ou des fondations spécifiques (puis, pieux...).

2. Stabilité des structures d'ouvrages vis-à-vis des efforts sismiques et la torsion. (Recommandations parasismiques)

- Cadre réglementaire : RPA et Eurocode - Evolution du cadre réglementaire en Algérie
- Notions générales : conception, aléas et solutions.
- Les systèmes de contreventements horizontaux et verticaux : cas des structures en béton armé, métalliques ou mixtes):

- Dispositions des joints sismiques et régularités des structures en plan et en élévation.
- Réparation d'un ouvrage post séisme.

3. Systèmes porteurs des bâtiments métalliques

- Halls industriels
- Systèmes porteurs usuels (A noyau central simple ou suspendue, structure en tube...)
- Systèmes porteurs particuliers (Treillis alternés, Bâtiments-ponts...)

4. Les structures des immeubles de grande hauteur (IGH)

- Particularités des différents systèmes constructifs des IGH
- Recommandations prévus dans la réglementation en vigueur

5. Structures mixtes (Acier/Béton)

S1, UEM1: Matière : Initiation à la recherche

Contenu de la matière :

Caractéristiques générales de l'esprit scientifique :

- Les caractéristiques de la science ;
- La recherche scientifique ;
- La méthodologie d'approche ;
- La formulation de la problématique de recherche ;
- La mise en opération du problème de recherche.

S1, UEM1: Matière : Histoire de l'Architecture en Algérie 1 (XIX^{ème} et XX^{ème} siècles)

Contenu de la matière

A/ Architectures Vernaculaires en Algérie :

Aperçus sur l'architecture traditionnelle et vernaculaire en Algérie de la période précédant la colonisation française (il s'agit de dresser un état des lieux à l'instant précédant les mutations engendrées par la colonisation). Ce volet comporte une allusion nécessaire au contexte spatial caractérisant le territoire directement lié au lieu de la formation sans y être exclusivement référent, à titre d'exemple les cours développeront, de préférence, selon le lieu :

- Le contexte urbain/ médinal : Casbah d'Alger / Vieille -Ville de Constantine / Derb et ville arabe de Mostaganem / Urbanisme médiéval espagnol à Oran / Médina de Tlemcen, Bejaia, etc. / Vieilles villes puniques et berbères / Architectures Militaires à Adrar, Annaba, Bechar, etc. / les dechras et les villages fortifiés en Kabylie et Aurès / les ksour Mzab, Saoura Gourara et le Souf / **La liste n'est pas exhaustive.**
- Organisation spatiale et culture (géographie/ milieu)
- Matériaux /techniques constructives
- Paysages bâtis.

B/ Période Coloniale 1830-1962

Ces cours mettront l'accent sur les volets historiques dans un rapport local d'une part et le développement de l'Architecture dans le cadre mondial. Il y a lieu aussi de mettre en exergue les déstructurations socio/spatiales (interventions sur les villes et les médinas) et sur les villes créées ex-nihilo.

Premières installations / Néo-classique / Art nouveau en Algérie / Néo mauresque / Art déco / Architecture moderne / Urbanisme moderne.

S1, UEM1: Matière : Equipement 1 : Electricité et éclairage des bâtiments

Contenu de la matière :

1. Confort visuel et normes

2. Éclairage naturel

2.1 Grandeurs photométriques

2.2 Dispositifs d'éclairage naturel

2.3 Soleil et architecture - Potentiel climatique

2.4 Soleil et architecture - Contrôle d'ensoleillement par formes architecturales

Lumière et couleur

3. Éclairage artificiel

3.1 Éclairage des bâtiments - Normes, règlements et bonnes pratiques

3.2 Promesses et faiblesses de l'éclairage intérieur

3.3 Bonnes pratiques de l'éclairage

3.4 Eclairage de sécurité (Exigences de conception des blocs autonomes d'éclairage de sécurité)

3.5 Éclairage urbain

4. Energies renouvelables : le photovoltaïque et l'éolienne

S1, UET/D1: Matière : Maitrise d'œuvre et maitrise d'ouvrage

Contenu de la matière :

Chapitre I : Les intervenants dans l'acte de bâtir.

Cours 1 : Les intervenants dans l'acte de bâtir : définir l'acte de bâtir, le maître de l'ouvrage, le maître de l'œuvre et le(s) entreprise(s) de réalisations.

Chapitre II : Le Projet :

Cours 2 : Les études préalables : Etude d'opportunité, étude de faisabilité, étude d'impact sur l'environnement, définition des besoins (quantité et qualité), préprogramme...

Cours 3 : les études architecturales : Avant-projet Sommaire (APS), Avant-projet Définitif (ou Détaillé) (APD), Dossier de permis de construire et autres autorisations administratives...

Cours 4 : les études de détails (ou d'exécution) : Les plans d'exécution et le visas du CTC.

Chapitre III : La maîtrise d'œuvre (MOE).

Cours 5 : Définitions et fonctions du maître d'œuvre.

Cours 6 : Dispositif réglementaire de la maîtrise d'œuvre : Etude des principaux textes de la réglementation Algérienne (voir références ci-dessous), contenu des missions du maître d'œuvre.

Cours 7 : L'exercice de la maîtrise d'œuvre : Maître d'œuvre concepteur, maître d'œuvre contrôleur, utilisation de l'outil informatique, établissement des cahiers de charges.

Chapitre IV : L'économie du bâtiment.

Cours 8: Le métré et l'économie de construction : Initiation à l'Art de métré, les notions de base de calcul des quantités (avec des exemples et des exercices d'application) ...

Cours 9 : Les délais, ordonnancement des travaux et plannings : La notion des délais notamment dans la réglementation Algérienne des marchés publics et les conséquences du non-respect des délais contractuels (notamment sur l'économie du projet).

Cours 10 : Les études de prix et variations des prix. Calcul des prix unitaires des différents postes. L'étude comprend les étapes suivantes :

Recherche des quantités élémentaires de composants, calcul des déboursés horaires de main d'œuvre, calcul des coûts hors taxes des matériaux rendus chantiers, calcul des coûts d'utilisation des matériels de production affectables aux Ouvrages Élémentaires, Calcul des sous-détails de prix en déboursés secs, Recherche du coefficient de vente P.V.H.T / D.S (K) et calcul des P.V.H.T de chaque O.E, Elaboration du devis quantitatif estimatif (D.Q.E).

Cours 11 : Les variations des prix : actualisation et révision des prix.

Chapitre V : La maîtrise d'ouvrage et les marchés publics.

Cours 12 : La maîtrise d'ouvrage ; définitions, rôles, fonctions, responsabilités ...

Cours 13 : Les marchés publics : Gestion technique et administrative : mise en vigueur des marchés, installations de chantier, prestations en plus et en moins et complémentaires, les aléas, contrôle d'exécution, règlement des litiges,

Cours 14 : Les marchés publics : Gestion financière et comptable : Procédure de dépense publique, différences entre ordonnateurs et comptables payeurs, garanties, règlement des prestations, clôture d'un marché...

Chapitre VI : L'organisation des chantiers et les étapes de construction.

S1, UET/D1: Matière : Voiries et réseaux divers (VRD)

Contenu de la matière :

Présentation générale.

I/ Les terrassements Différentes phases des travaux de terrassement, mouvement des terres, cubature des terrassements.

II/ Les réseaux d'alimentation en eau potable, Principaux éléments d'un système d'hydraulique urbaine, Le tracé du réseau, Conditions d'exploitations d'un réseau, La demande en eaux, Réseaux de distribution, Calcul et dimensionnement.

III/ Réseaux d'assainissement des eaux usées domestiques, Accessoires du réseau d'assainissement, différents systèmes des réseaux d'assainissement, évaluation des débits, facteurs influençant la conception d'un projet d'assainissement, tracé du profil en long.

IV/ Réseaux d'évacuation des eaux pluviales, Pluie, ruissèlement et inondation, réseaux d'évacuation des eaux pluviales (Dimension, réalisation, dysfonctionnement), gestion durable des eaux urbaines.

V/ Réseaux électriques, Réseau d'électricité, différentes catégories de tension, éléments d'un réseau, différents modes d'un réseau, Transformateurs, sources lumineuses (lampes), Distribution radiale, Eclairage extérieur.

VI/ Voirie. Classification administrative de la voirie, conception et réalisation des voies urbaines (Critères, dimension, chaussées), généralités sur les croisements (Types et dimensionnement).

S1, UET/D1: Matière : Anglais 1

Contenu de la matière :

Compréhension de l'oral (Listening)

- Conversations, interviews (textes audio lus par un locuteur natif).
- Commenter un tableau/diagramme.
- Légender un schéma/une illustration.
- Compléter des phrases/un texte.
- Remplir un questionnaire.

M1/ Semestre 2

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire					Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
		14-16 sem	C	TD	TP	Atelier			Total	Continu
UE Fondamentales							10	18		
Matière 1 : Dossier d'Exécution (DEX)	135h					9h	6	12	100%	-
Matière 2 : Initiation aux détails et corps d'état secondaire (CES)	22h30	1h30					2	3		100%
Matière 3: Structure 2	45h	1h30	1h30				2	3	40%	60%
UE Méthodologie							7	9		
Matière 1 : Initiation à la rédaction d'un mémoire en architecture	22h30	1h30					3	2		100%
Matière 2 : Histoire de l'architecture algérienne XIX-XX S. 2	45h	1h30	1h30				2	3	40%	60%
Matière 3 : Equipement 2. Acoustique	45h	1h30	1h30				2	4	40%	60%
UE Découverte/Transversale							3	3		
Matière 1 : Séminaire curriculaire	22h30	3h					2	2		100%
Matière 2 : Anglais 2	22h30	1h30					1	1	-	100%
Total Semestre 2	382h30	12h30	4h30			9h	20	30		

S2. UEF 2: Matière : Dossier d'exécution

Contenu de la matière :

Phase 1 - Dossier d'exécution (Architecture)

- Plan de situation (Ech : 1/5000, 1/2000, 1/1000)
- Plan de masse (Ech : 1/500, 1/200)
- Plan d'implantation (1/100, 1/200)
- Plan de terrassement (1/100, 1/200)
- Plan de tous les niveaux (Ech : 1/50)
- Toutes les façades (Ech : 1/50)
- Minimum 2 coupes utiles dont une sur escalier (Ech : 1/50)
- Plan de structure (coffrage) (Ech : 1/50)
- Plan de fondations (Ech : 1/50)
- Plan de toiture (Ech : 1/50)
- Détails techniques de constructions et détails d'architecture (Ech : 1/20, 1/10, 1/5, 1/2)
- Tableau de menuiserie (Ech : 1/20)

Phase 2 - Dossier d'exécution (CES, VRD et documents écrits)

- CES (Assainissement intérieur, AEP, gaz, chauffage, climatisation, électricité, téléphone, réseaux internet, paratonnerre)
- VRD (Assainissement extérieur, AEP, gaz, électricité, téléphone)
- Cahier des charges comportant :
 - Cahiers des prescriptions spéciales (CPS)

- Cahiers des prescriptions techniques (CPT)
- Cahiers des prescriptions communes (CPC)
- Devis descriptif
- Bordereau des prix unitaires
- Devis quantitatif et estimatif

Travaux en parallèle : Parallèlement aux travaux d'atelier, d'autres outils pédagogiques sont prévus comme suit :

Loges : Il s'agit de travaux - en relation avec le contenu de la matière - demandés aux étudiants pendant une journée d'atelier

Visites des chantiers en cours de réalisation sanctionnées par des rapports de chantiers qui feront l'objet d'une évaluation par les enseignants.

S2, UEF 2: Matière : Initiation aux détails et corps d'état secondaires (CES)

Contenu de la matière :

- Eléments de définitions : Détail d'architecture, détail technique
- Le passage de la conception aux détails.
- Le choix de matériaux
- Le détail et l'échelle de représentation
- Apprendre à dessiner le détail.
- Le détail dans le gros œuvre
- Le détail dans le second œuvre
- Le détail dans les équipements techniques.

S2, UEF 2: Matière : Structure 2

Contenu de la matière :

Les structures de grandes portées : Passage de la petite portée vers la grande portée (en s'appuyant sur la forme et les caractéristiques des matériaux (cas du béton précontraint, métallique ou lamellé collé)

- Spécifications de la forme et les caractéristiques des matériaux
- Lamellé collé
- Béton précontraint
- Structures tridimensionnelles métalliques

Les structures des coques et voiles minces en béton armé courbés ou plissés : caractéristiques structurelles (exemples des conceptions innovantes)

Les structures tendues : câbles en aciers, toitures en textiles, structures gonflables,...

Les structures des ouvrages d'art

- Les murs de soutènement (stabilité vis-à-vis le renversement, glissement et enfoncement)
- Les trémies
- Les ponts : structure d'un pont en général, pont suspendu, pont haubané
- Les châteaux d'eaux : entérés, semi-entérés, sur-élevés
- les silos
- Les tunelles

Structure et architecture

- Critères de base de conception d'une structure. Genèse du schéma structural
- Introduction aux architectures High-tech (formes et structures)
- Interdépendance entre matériaux et structures (formes, dimensions, prise en compte du site)

- Habillage de structures (bardage, murs rideaux, revêtements extérieurs, sollicitations et fixation)

S2, UEM2: Matière : Initiation à la rédaction d'un mémoire en Architecture

Contenu de la matière :

Chapitre 1: notions et repères

Qu'est-ce qu'un mémoire de recherche
Structure générale du mémoire

Chapitre 2: Phasage d'élaboration

Choix du sujet et titre
État de la question et bibliographie
Problématique et hypothèses
Méthodes d'investigation
Plan du développement (sommaire)
Résultats, analyse, interprétation et débat
Conclusion, introduction et résumé

Chapitre 3 : Recommandations de mise en forme

Organisation globale, mise en page, illustrations et graphiques, bibliographie, table des matières, annexes, page de garde.

S2, UEM2: Matière : Histoire de l'Architecture en Algérie 2 (XIX^{ème} et XX^{ème} Siècles)

Contenu de la matière :

1. Période 1962 – 1990

Il s'agit donc de saisir les grandes options politiques et économiques dans la construction de la nation. L'appel aux architectes de renom et leur architecture en Algérie Oscar Niemeyer, Fernand Pouillon, Kenzo Tange, Riccardo Bofill, André Ravereau.

La production architecturale (Agences et bureaux du secteur public).

Les premiers architectes algériens formés et leurs contributions (**Abderrahmane Bouchama, Rachid Bourouiba, ...**)

L'enseignement de l'Architecture en Algérie

Les programmes

Refonte et réforme

2. Période 1990 à nos jours : Quelle architecture ?

LEGISLATION

La loi sur l'Architecture 77/ 02 du 03 janvier 1977

Code de déontologie des Architecte du 25 mars 1980

La loi 94/07 et 04/06

PRODUCTION ARCHITECTURALE

Les jeunes architectes/architecture

Prix nationaux d'architecture

Quelques projets phares.... (Promotion immobilière, Grands équipements...)

PUBLICATIONS

Ouvrages et manuels sur l'architecture en Algérie. Revues (périodiques) spécialisées (Construire, Htm, Amenhis, Vie des Villes, Madina, Madinati, etc).

S2, UEM2: Matière : Equipement 2 : Acoustique dans le bâtiment

Contenu de la matière :

1. Caractérisation physique et physiologique des sons et des bruits

1.1 Origine du son

- 1.2 Grandeurs caractéristiques d'un son ou d'un bruit
- 1.3 Equation de propagation d'onde
- 1.4 Relation entre pression acoustique $p(t)$ et vitesse vibratoire $v(t)$
- 1.5 Intensité et densité d'énergie acoustique
- 1.6 Niveaux de pression et d'intensité
- 1.7 Analyse des bruits 'stables'
- 1.8 Composition de deux niveaux de bruit
- 1.9 Analyse statistique des bruits instables
- 1.10 Sensation des bruits
- 1.11 Les appareils de mesure : le sonomètre
- 1.12 Seuils à ne pas dépasser

2. Propagation sonore en espace libre

- 2.1 Source ponctuelle
- 2.2 Source ponctuelle directive
- 2.3 Ligne de sources ponctuelles indépendantes
- 2.4 Atténuation atmosphérique
- 2.5 Atténuation due aux écrans (diffraction)

3. Propagation en espace clos

- 3.1 Evaluation de l'intensité réverbérée
- 3.2 Niveau sonore en espace clos
- 3.3 Notion de réverbération
- 3.4 Mesure d'un coefficient de Sabine
- 3.5 Traitement acoustique des salles
- 3.6 Critères d'acoustique architecturale

4. Isolation des parois aux bruits aériens

- 4.1 Coefficient de transmission et indice d'affaiblissement
- 4.2 Evaluation de l'indice d'affaiblissement des parois simples
- 4.3 Isolation d'une paroi
- 4.4 Indice d'affaiblissement moyen d'une paroi composite

Annexes

Textes réglementaires / Caractéristiques principale des matériaux usuels.

S2, UET/D2: Matière : Séminaire curriculaire

Contenu de la matière :

SEMINAIRE N°01 : HABITAT

Ce séminaire met l'accent sur le domaine spécifique que constituent le logement et l'habitat urbain et rural. Il se positionne sur les enjeux majeurs de la gestion, de l'aménagement et du devenir de la ville Algérienne ainsi que des espaces résidentiels. Il propose ainsi une approche du fait urbain à ses différentes échelles :

- du logement à l'espace urbain,
- des petites villes aux métropoles
- les centres villes, les quartiers, les territoires périurbains
- Du rural à l'urbain

Il engage les participants du séminaire dans des débats clés et des orientations majeures sur la politique de l'habitat en Algérie :

- les acteurs et la chronologie des actions

- la fragmentation et l'étalement des villes, l'inachèvement
- la crise du logement et le renouvellement urbain,
- les mutations sociales et spatiales
- la place de la nature en ville
- les dimensions énergétique et climatique dans l'habitat.

Une approche basée sur les expériences locales, l'histoire des réformes en Algérie et le cadre législatif est primordiale afin de fournir à l'apprenant toute la latitude dans son choix futur de spécialisation.

SEMINAIRE N°02 : ARCHITECTURE URBAINE

Ce séminaire invite les apprenants à explorer et à expérimenter la question des interactions entre le projet d'architecture et son environnement tant physique que culturel. Cette attitude dictée par la mouvance de la globalisation tend à démontrer que les architectes ont un rôle fondamental à jouer par leur réflexion et leur action dans la fabrication du milieu construit.

Il s'agit de réaliser l'étendue des capacités de réflexion et d'action de l'architecte dans les milieux contrastés, de préférence dans les territoires proches soumis à des rythmes divers et à des phénomènes de transformation spatiale. Abordant des projets à des échelles intermédiaires (entre architecture et urbanisme), ce séminaire offre un apport original pour encourager la conception de nouveaux programmes et projets urbains portés vers l'innovation tout en les nourrissant de questionnement lié à l'identité locale. Il s'agit de saisir la complexité des enjeux qui sont au cœur de la fabrication de la ville algérienne contemporaine en lien avec la globalisation économique.

SEMINAIRE N°03 : ARCHITECTURE, TECHNOLOGIES ET ENVIRONNEMENT

Le séminaire a pour objectif d'aider les apprenants à répondre aux questions touchant à la culture constructive, à l'environnement et aux notions d'architecture et de ville durables, intégrant l'aspect technologique.

Cette pré-spécialisation du métier de l'architecte prend en charge la conception éco-responsable et les techniques intégrées dans un milieu de vie et sur un territoire donné.

Le séminaire met l'accent sur des domaines de réflexion variés mais intimement liés visant à créer des liens entre logique de conception et logique constructive :

- Ambiances physiques et confort,
- architecture durable,
- matériaux et éco-construction,
- qualité environnementale,
- choix et usages des matériaux innovants

SEMINAIRE N°04 : PATRIMOINE BATI ARCHITECTURAL ET URBAIN

Le séminaire aborde les problématiques de conservation, restauration, transformation et mise en valeur du patrimoine architectural, ainsi que la question de son usage dans la ville actuelle (évolution des métiers et des compétences, prise de conscience des gouvernants et appropriation identitaire des habitants).

Un accent particulier est mis sur la dimension de l'intervention de l'architecte sur le bâti existant, dans le cadre social, culturel et législatif.

A travers le contexte local ou national comme terrain d'études privilégié, le contenu du séminaire se focalise tout particulièrement sur le patrimoine Algérien Ottoman, Arabo-mauresque et Colonial.

Il engage les participants du séminaire dans des débats clés et des orientations majeures sur la pratique d'une architecture sensible à l'héritage patrimonial :

Forme d'intervention sur l'« existant »

Culture du diagnostic

Respect de l'objet architectural, urbain et paysager

Connaissances techniques, culturelles, administratives et législatives

Le séminaire met en avant l'intégration sociale du concept de préservation ou de transformation et sa qualité de levier pour le développement économique et environnemental.

S2, UET/D2: Matière : Anglais 2

Contenu de la matière :

D'autres supports audio-visuels seront également d'une grande efficacité, tels que la projection des films sur l'architecture/l'urbanisme, ainsi que le laboratoire de langue.

Compréhension de l'écrit (Reading) (notion de dérivation, la composition, les contextes linguistique et situationnel, la transparence):

- Questions de compréhension. QCM.
- Tableaux/diagrammes/phrases à compléter.
- Phrases/paragraphes à mettre en ordre.
- La dérivation, la composition, les contextes linguistique et situationnel, la transparence.

M2/ Semestre 3 (thématique : Architecture Urbaine)

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire					Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
		14-16 sem	C	TD	TP	Atelier			Total	Continu
UE Fondamentales							10	18		
Matière 1 : Enoncé théorique du Projet/Mémoire	135h					9h	6	12	100%	-
Matière 2 : PROJET ET CONTEXTE URBAIN	22h30	1h30					2	3	60%	40%
Matière 3: METHODES ET OUTILS D'ANALYSE URBAINE	45h	1h30	1h30				2	3	60%	40%
UE Méthodologie							7	9		
Matière 1 : Stage de mise en situation professionnelle	90 h					15 jours	7	9	100%	
UE Découverte/Transversale							3	3		
Matière 1 : Séminaire sur l'actualité architecturale	45h	3h					3	3		100%
Total Semestre 3	337h30	6h	1h30			9h	20	30		

S3, UEF 3: Matière : Enonce théorique du projet-mémoire

Contenu de la matière :

- La collecte des données, des documents et des informations relatives au projet
- La formulation de la problématique en veillant à faire ressortir les concepts de base, l'état de l'art, la définition des objectifs et la démarche à adopter pour matérialiser le projet.
- Le travail sur des situations concrètes sur le terrain, par des approches exploratoires, d'analyse et de diagnostic.

- L'élaboration d'un préprogramme mentionnant et argumentant les options opératoires (en termes d'actions et de projets), définissant les partis architecturaux/urbains /d'aménagements et les penchants stylistiques.
- La proposition de variantes/de scénarii (esquisse).

S3, UEF 3: Matière : Projet et contexte urbain

Contenu de la matière :

Espace urbain comme grille de lecture de la ville à travers l'histoire
Géographie des lieux, architecture de la ville et aménagement urbain
Démarche du projet urbain
Les espaces publics urbains : les dimensions de la composition urbaine
Composition urbaine

S3, UEF 3: Matière : Méthodes et outils d'analyse urbaine (typo-morphologique, paysagère, sensible)

Contenu de la matière :

Morphogenèse et méthodologie historico-interprétative.
L'école anglaise de morphologie (Cambridge et Bartlett School) avec les travaux de Llewelyn Davies, Lionel March, Philip Steadman et d'autres... L'école morphologique anglaise vise la construction d'un savoir autonome qui s'appuie sur la logique mathématique et les attributs intrinsèques de l'objet architectural et/ou urbain
Typomorphologie et analyses structuralistes, travaux des écoles italiennes et françaises de typo-morphologie, travaux de Caniggia, Muratori, Aldo Rossi, Panerai etc. L'analyse typo morphologique du milieu bâti vise, à travers la construction d'un savoir associant le type architectural à la morphologie urbaine, l'identification des permanences structurales associées à l'identité culturelle des lieux.
L'approche morphologique de Bernard Duprat (Laf), approche de l'école anglaise ;
Analyses du paysage urbain
Syntaxe spatiale.

S3, UEM 3: Matière : Stage de mise en situation professionnelle

Contenu de la matière :

L'étudiant élabore un rapport visé par les responsables des structures d'accueil et évalué par les enseignants chargés du suivi du stage. Le rapport présente le déroulement et les tâches réalisées, les remarques de l'étudiant concernant l'exercice du métier, ainsi que les difficultés observées (d'ordre professionnel, administratif, juridique, financier, organisationnel, etc.). Le rapport peut être accompagné d'un dossier graphique et photographique, présentant les projets et chantiers auxquels l'étudiant a été initié durant son stage.
Eventuellement, il peut être demandé à l'étudiant de réaliser un devis quantitatif et estimatif, un cahier des charges et le plan de gestion du chantier pour son projet architectural élaboré dans le cadre de l'atelier de projet.
Structure proposée pour le contenu du rapport du stage:
Objet de la maîtrise de projet
Intérêt par rapport au projet
Organisme d'accueil
Organisation opérationnelle et modalités de déroulement du stage
Synthèse des principaux acquis professionnels et opérationnels
Formalisation de la maîtrise de projet selon le cas d'étude (métré quantitatif, estimatif, mode de production, mode de gestion, cahier des charges, détails constructifs.....).
Difficultés rencontrées.

S3, UET/D 3: Matière : Séminaires sur l'actualité architecturale

Contenu de la matière :

- Les innovations technologiques et leurs apports à l'architecture
- Les nouvelles utopies
- Les nouveaux discours sur l'architecture (épistémologie, doctrines...)
- Les outils de simulations, de conceptions ... (informatiques)
- Les expériences professionnelles des professionnels pratiquants et connus
- Projection de films sur l'architecture suivie de débats.

M2/ Semestre 3 (thématique : Habitat et Politique de la Ville (HPV))

SEMESTRE 3										
Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire					Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	14-16 sem	C	TD	TP	Atelier	Total			Continu	Examen
UE Fondamentales							10	18		
Matière 1 : ENONCÉ THÉORIQUE DU PROJET/MÉMOIRE	135h				9h		6	12	100%	-
Matière 2 : LOGEMENT : ESPACES ET USAGES	22h30	1h30					2	3	60%	40%
Matière 3: RENOUELEMENT URBAIN ET POLITIQUE DE LA VILLE	45h	1h30	1h30				2	3	60%	40%
UE Méthodologie							7	9		
Matière 1 : Stage de mise en situation professionnelle	90 h					15 jours	7	9	100%	
UE Découverte/Transversale							3	3		
Matière 1 : SÉMINAIRE SUR L'ACTUALITÉ ARCHITECTURALE	45h	3h					3	3		100%
Total Semestre 2	337h30	6h	1h30		9h	16h30	20	30		

S3, UEF 3: Matière : Enonce théorique du projet-mémoire

Contenu de la matière :

- La collecte des données, des documents et des informations relatives au projet
- La formulation de la problématique en veillant à faire ressortir les concepts de base, l'état de l'art, la définition des objectifs et la démarche à adopter pour matérialiser le projet.
- Le travail sur des situations concrètes sur le terrain, par des approches exploratoires, d'analyse et de diagnostic.
- L'élaboration d'un préprogramme mentionnant et argumentant les options opératoires (en termes d'actions et de projets), définissant les partis architecturaux/urbains /d'aménagements et les penchants stylistiques.
- La proposition de variantes/de scénarii (esquisse).

S3, UEF 3: Matière : Logement : espaces et usages

Contenu de la matière :

L'habitat en tant qu'acte constituant commande des opérations d'appropriation, de structuration aussi bien mentale que physique Il est le lieu où s'élabore l'habiter en tant qu' « être », en tant qu'écoumène, que lieu et de rapport au monde

L'habitat est un produit, c'est un livrable qui se construit dans un environnement géographique, social, économique et technique Il est appelé à développer des rapports avec

l'environnement moyennant des techniques constructives, veillant à l'économie et à son inscription dans le paysage

Il est aussi le champ qui fait le cadre urbain ou rural. Dans ce sens il est l'objet d'une politique urbaine qui veille à produire la ville ou les établissements humains (ruraux) dans le cadre de visions stratégiques territoriales et aussi des logements tout en demeurant prudente en matière de consommation des ressources (énergétiques, foncières...).

S3, UEF 3: Matière : Renouvellement urbain et politique de la ville

Contenu de la matière :

En tant que tel, l'habitat est assujéti à des règles de plus en plus exigeante et regardante sur les modes de vie et consommation. Les mutations rapides incitent aux questionnements et aux interrogations méthodiques pour saisir la portée des changements sociaux et leurs implications spatiales, techniques et architecturales.

Dans ce sens, la nécessité d'une initiation aux méthodes d'élaboration des diagnostics est incontournable, d'autant que l'habitat est un domaine « pluridisciplinaire ».

Le « projet » en habitat est tributaire de visions, d'approches et de démarches s'appuyant sur des évaluations concrètes qui ne peuvent être identifiées qu'à travers des opérations d'explorations, d'analyse et de maîtrise des outils des diagnostics.

Les outils d'aide à la décision dans les projets d'habitat ne peuvent ignorer que le produit est souvent destiné à un « usager » générique. Il s'agit donc de chercher à impliquer l'usager et de définir les contours de la « maîtrise d'usage ».

S3, UEM 3: Matière : Stage de mise en situation professionnelle

Contenu de la matière :

L'étudiant élabore un rapport visé par les responsables des structures d'accueil et évalué par les enseignants chargés du suivi du stage. Le rapport présente le déroulement et les tâches réalisées, les remarques de l'étudiant concernant l'exercice du métier, ainsi que les difficultés observées (d'ordre professionnel, administratif, juridique, financier, organisationnel, etc.). Le rapport peut être accompagné d'un dossier graphique et photographique, présentant les projets et chantiers auxquels l'étudiant a été initié durant son stage.

Eventuellement, il peut être demandé à l'étudiant de réaliser un devis quantitatif et estimatif, un cahier des charges et le plan de gestion du chantier pour son projet architectural élaboré dans le cadre de l'atelier de projet.

Structure proposée pour le contenu du rapport du stage:

Objet de la maîtrise de projet

Intérêt par rapport au projet

Organisme d'accueil

Organisation opérationnelle et modalités de déroulement du stage

Synthèse des principaux acquis professionnels et opérationnels

Formalisation de la maîtrise de projet selon le cas d'étude (métré quantitatif, estimatif, mode de production, mode de gestion, cahier des charges, détails constructifs.....).

Difficultés rencontrées.

S3, UET/D 3: Matière : Séminaires sur l'actualité architecturale

Contenu de la matière :

- Les innovations technologiques et leurs apports à l'architecture
- Les nouvelles utopies
- Les nouveaux discours sur l'architecture (épistémologie, doctrines...)
- Les outils de simulations, de conceptions ... (informatiques)
- Les expériences professionnelles des professionnels pratiquants et connus

- Projection de films sur l'architecture suivie de débats.

M2/ Semestre 3 (thématique : Architecture, Technologie et environnement (ATE))

SEMESTRE 3										
Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire					Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	14-16 sem	C	TD	TP	Atelier	Total			Continu	Examen
UE Fondamentales							10	18		
Matière 1 : ENONCÉ THÉORIQUE DU PROJET/MÉMOIRE	135h				9h		6	12	100%	-
Matière 2 : Performance environnementale et innovations technologiques dans le bâtiment	22h30	1h30					2	3	60%	40%
Matière 3: Evaluation du confort dans le bâtiment et diagnostic énergétique	45h	1h30	1h30				2	3	60%	40%
UE Méthodologie							7	9		
Matière 1 : Stage de mise en situation professionnelle	90 h					15 jours	7	9	100%	
UE Découverte/Transversale							3	3		
Matière 1 : SÉMINAIRE SUR L'ACTUALITÉ ARCHITECTURALE	45h	3h					3	3		100%
Total Semestre 2	337h30	6h	1h30		9h	16h30	20	30		

S3, UEF 3: Matière : Enonce théorique du projet-mémoire

Contenu de la matière :

- La collecte des données, des documents et des informations relatives au projet
- La formulation de la problématique en veillant à faire ressortir les concepts de base, l'état de l'art, la définition des objectifs et la démarche à adopter pour matérialiser le projet.
- Le travail sur des situations concrètes sur le terrain, par des approches exploratoires, d'analyse et de diagnostic.
- L'élaboration d'un préprogramme mentionnant et argumentant les options opératoires (en termes d'actions et de projets), définissant les partis architecturaux/urbains /d'aménagements et les penchants stylistiques.
- La proposition de variantes/de scénarii (esquisse).

S3, UEF 3: Matière : Performance environnementale et innovations technologiques dans le bâtiment

Contenu de la matière :

Le contenu de cette matière comprend deux parties

1. La première partie est dédiée à la performance environnementale de l'environnement bâti (high performig built environment) :

Changement climatique, empreinte écologique, urbanisation et risques environnementaux, îlot de chaleur urbain, Urbanisme durable, écoquartiers,

2. La seconde concerne les innovations technologiques dans le bâtiment :

Les nouveaux matériaux et systèmes constructifs

Bâtiments et techniques bioclimatiques

Espaces, ambiances et modélisation (sonore, lumière...)

S3, UEF 3: Matière : Evaluation du confort dans le bâtiment et diagnostic énergétique

Contenu de la matière :

Calcul et évaluation des notions de confort dans l'espace architectural à l'aide des outils informatiques (logiciels disponibles au niveau du département d'architecture). Les déperditions thermiques, consommation d'énergétique et confort thermique, le taux de ventilation et confort olfactif naturel, l'éclairage naturel et confort visuel, niveau de bruit et confort acoustique

S3, UEM 3: Matière : Stage de mise en situation professionnelle

Contenu de la matière :

L'étudiant élabore un rapport visé par les responsables des structures d'accueil et évalué par les enseignants chargés du suivi du stage. Le rapport présente le déroulement et les tâches réalisées, les remarques de l'étudiant concernant l'exercice du métier, ainsi que les difficultés observées (d'ordre professionnel, administratif, juridique, financier, organisationnel, etc.). Le rapport peut être accompagné d'un dossier graphique et photographique, présentant les projets et chantiers auxquels l'étudiant a été initié durant son stage.

Eventuellement, il peut être demandé à l'étudiant de réaliser un devis quantitatif et estimatif, un cahier des charges et le plan de gestion du chantier pour son projet architectural élaboré dans le cadre de l'atelier de projet.

Structure proposée pour le contenu du rapport du stage:

Objet de la maîtrise de projet

Intérêt par rapport au projet

Organisme d'accueil

Organisation opérationnelle et modalités de déroulement du stage

Synthèse des principaux acquis professionnels et opérationnels

Formalisation de la maîtrise de projet selon le cas d'étude (métré quantitatif, estimatif, mode de production, mode de gestion, cahier des charges, détails constructifs.....).

Difficultés rencontrées.

S3, UET/D 3: Matière : Seminaires sur l'actualité architecturale

Contenu de la matière :

- Les innovations technologiques et leurs apports à l'architecture
- Les nouvelles utopies
- Les nouveaux discours sur l'architecture (épistémologie, doctrines...)
- Les outils de simulations, de conceptions ... (informatiques)
- Les expériences professionnelles des professionnels pratiquants et connus
- Projection de films sur l'architecture suivie de débats.

M2/ Semestre 3 (thématique : Patrimoine Bâti Architectural et Urbain (PBAU))

SEMESTRE 3										
Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire					Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	14-16 sem	C	TD	TP	Atelier	Total			Continu	Examen
UE Fondamentales							10	18		
Matière 1 : ENONCÉ THÉORIQUE DU PROJET/MÉMOIRE	135h				9h		6	12	100%	-
Matière 2 : Conservation et valorisation du patrimoine architectural et urbain	22h30	1h30					2	3	60%	40%
Matière 3: Etudes préalables et diagnostic selon les pathologies du système de construction	45h	1h30	1h30				2	3	60%	40%
UE Méthodologie							7	9		
Matière 1 : Stage de mise en situation professionnelle	90 h					15 jours	7	9	100%	
UE Découverte/Transversale							3	3		
Matière 1 : SÉMINAIRE SUR L'ACTUALITÉ ARCHITECTURALE	45h	3h					3	3		100%
Total Semestre 2	337h30	6h	1h30		9h	16h30	20	30		

S3, UEF 3: Matière : Enonce théorique du projet-mémoire

Contenu de la matière :

- La collecte des données, des documents et des informations relatives au projet
- La formulation de la problématique en veillant à faire ressortir les concepts de base, l'état de l'art, la définition des objectifs et la démarche à adopter pour matérialiser le projet.
- Le travail sur des situations concrètes sur le terrain, par des approches exploratoires, d'analyse et de diagnostic.
- L'élaboration d'un préprogramme mentionnant et argumentant les options opératoires (en termes d'actions et de projets), définissant les partis architecturaux/urbains /d'aménagements et les penchants stylistiques.
- La proposition de variantes/de scénarii (esquisse).

S3, UEF 3: Matière : Conservation et valorisation du patrimoine architectural et urbain

Contenu de la matière :

Aperçu sur les fondements théoriques de la notion du patrimoine historique et les différentes écoles de pensée.

Les contenus et les limites des différentes chartes du patrimoine.

L'élargissement du nouveau concept de patrimoine aux biens de l'environnement et du paysage culturel ;

La problématique de patrimonialisation : définitions, principes et méthodologies.

Les mesures de protection et de mise en valeur du patrimoine : l'inventaire, le classement et les diverses stratégies d'interventions.

La revitalisation des cœurs historiques : identification des centralités et notion de centre, notion de rénovation urbaine, notion de revitalisation urbaine, recyclage de sites d'anciennes activités, notion de remembrement urbain, traitement de façades urbaines.

La reconversion du patrimoine : les musées, le patrimoine industriel, le patrimoine religieux, hospitalier, militaire etc.

La sauvegarde et la valorisation du patrimoine : les instruments de sauvegarde : Plans de sauvegarde, secteurs sauvegardés, Plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA).

S3, UEF 3: Matière : Etudes préalables et diagnostic selon les pathologies du système de construction

Contenu de la matière :

Introduction aux études préalables et ressources documentaires (sources écrites, cartographie, plans et levés, iconographie, ouvrages théoriques, rapports d'études et bibliographie, recherche documentaire).

Archéologie du sous-sol (Techniques de fouilles, analyse stratigraphique, technique de prélèvement, méthodes d'investigation et d'interprétation)

Archéologie du bâti (Analyse stratigraphique et méthodes d'investigation et d'interprétation)

Techniques de relevé, de représentation graphique, de restitution et de simulation (Relevés manuels, levés topographiques, photogrammétriques, photographiques et métré photographiques, dessin technique, stéréotomie, DAO et logiciel de restitution, photomontages, images de synthèse)

Estimation et gestion des coûts (Etude de cas)

Etudes sanitaires et diagnostic (Technique de reconnaissance et d'auscultation des matériaux, des structures et des charpentes - Analyse des pathologies des matériaux, des structures et des charpentes (désordres structuraux y compris des sols) - Analyse des risques liés aux phénomènes Naturels)

Techniques de conservation et de restauration (Monument : consolidation provisoire ou définitive, intervention d'urgence, réparation ou remplacement de structures ou de matériaux, anastylose, nettoyage et ravalement, protection contre l'humidité et les agents agressifs ou polluants, adaptation aux techniques spéciales actuelles)

S3, UEM 3: Matière : Stage de mise en situation professionnelle

Contenu de la matière :

L'étudiant élabore un rapport visé par les responsables des structures d'accueil et évalué par les enseignants chargés du suivi du stage. Le rapport présente le déroulement et les tâches réalisées, les remarques de l'étudiant concernant l'exercice du métier, ainsi que les difficultés observées (d'ordre professionnel, administratif, juridique, financier, organisationnel, etc.). Le rapport peut être accompagné d'un dossier graphique et photographique, présentant les projets et chantiers auxquels l'étudiant a été initié durant son stage.

Eventuellement, il peut être demandé à l'étudiant de réaliser un devis quantitatif et estimatif, un cahier des charges et le plan de gestion du chantier pour son projet architectural élaboré dans le cadre de l'atelier de projet.

Structure proposée pour le contenu du rapport du stage:

Objet de la maîtrise de projet

Intérêt par rapport au projet

Organisme d'accueil

Organisation opérationnelle et modalités de déroulement du stage

Synthèse des principaux acquis professionnels et opérationnels

Formalisation de la maîtrise de projet selon le cas d'étude (métré quantitatif, estimatif, mode de production, mode de gestion, cahier des charges, détails constructifs.....).

Difficultés rencontrées.

S3, UET/D 3: Matière : Séminaires sur l'actualité architecturale

Contenu de la matière :

- Les innovations technologiques et leurs apports à l'architecture
- Les nouvelles utopies
- Les nouveaux discours sur l'architecture (épistémologie, doctrines...)
- Les outils de simulations, de conceptions ... (informatiques)
- Les expériences professionnelles des professionnels pratiquants et connus
- Projection de films sur l'architecture suivie de débats.

M2/ Semestre 4 (les quatre thématiques)

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire					Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	14-16 sem	C	TD	TP	Atelier	Total			Continu	Examen
UE Fondamentales							20	30		
Matière 1 : PROJET	90h				6h		12	20	100%	-
Matière 2 : MEMOIRE	45h				3h		8	10	100%	
Total Semestre 4	135h				9h	9h	20	30		

S4, UEF 4: Matière : Mémoire

Contenu de la matière :

- La délimitation du problème
- La justification du sujet et l'état de l'art
- La préparation du cadre théorique
- La délimitation du cadre méthodologique
- L'élaboration du plan de mémoire
- L'introduction du mémoire
- La partie empirique du mémoire
- La conclusion du mémoire
- La bibliographie du mémoire
- Le résumé du mémoire

S4, UEF 4 : Matière : Projet de fin d'études

Contenu de la matière :

L'enseignement du projet est envisagé comme un outil de recherche et d'expérimentation, où l'étudiant est placé dans une posture exploratoire autant sur le plan méthodologique, que sur le plan de la création. Par l'analyse d'enjeux et d'usages situés et d'outils réels, l'étudiant est invité à développer une pensée du projet architectural et le concevoir de manière autonome dans le cadre des atouts et contraintes des contextes locaux et des jeux d'acteurs réels.

Les enseignements assurés sont ainsi axés sur une approche disciplinaire d'accompagnement. L'apprenant est « encadré » et orienté pour construire ses propres savoirs, élaborer son savoir-

faire pour finalement aboutir à une autonomie d'apprentissage qui se poursuivra dans le cadre professionnel.

Développé en séance d'atelier hebdomadairement, le projet de fin d'études aborde des axes de conception qui combinent, selon les thématiques, autant l'action sur l'existant, que le projet de création de nouveaux édifices. La thématique traitée au niveau de l'atelier, sert à cadrer des pratiques du projet architectural et de la ville en cohérence avec les contextes locaux, les attentes et modes de vie des usagers, ainsi que les exigences contemporaines (environnement, développement durable, etc.).

Dans cette perspective, le projet est abordé dans ses différentes échelles simultanément : à l'échelle urbaine jusqu'à à celle du détail. Parallèlement, du niveau programmatique, au niveau formel, en aller-retour, en passant par une maîtrise des relations qui existent entre les outils de conception et le cadre (règlementaire et normatif) de la production du cadre bâti en Algérie.

Il s'agit d'accompagner chaque étudiant à construire son approche méthodologique s'appuyant sur l'analyse de données urbaines, sociales, culturelles et économiques et sur un travail de conception articulant esprit de rigueur et liberté d'imagination et d'innovation. Le projet sera également le support d'un développement technique et/ou règlementaire, qui inscrira la proposition de projet dans une perspective de réalisation opérationnelle.

Annexes

Arrêts et Autres

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

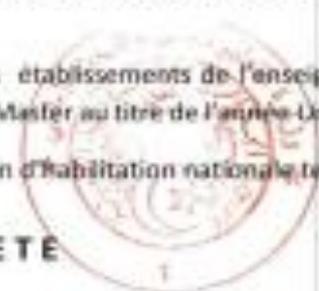
Arrêté n° *002* du 03 JAN 2021

**Portant habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la
formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master
au titre de l'année Universitaire 2017-2018**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et complété, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu l'arrêté n°835 du 27 juillet 2017 Habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de licence et Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 ;
- Vu le procès-verbal de la réunion de la commission d'habilitation nationale tenue le 17 juillet 2017

ARRETE



Article 1^{er} : Sont habilités, les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 conformément aux annexes numérotées de 01 à 60, jointes au présent arrêté.

Art. 2: Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de l'année Universitaire 2017-2018.

Art. 3: Sont abrogées les dispositions de l'arrêté n° 835 du 27 juillet 2017, sus-visé.

Art. 4 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

03 JAN 2021

Fait à Alger le :

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**

